

Pièce jointe : BSP Vaccination 2019

Madame la Maire, Monsieur le Maire

Paris, le **29 AVR. 2019**

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Dans un contexte de préoccupation croissante concernant la situation épidémiologique de la rougeole en France, je souhaite porter à votre connaissance quelques éléments concernant la situation en Ile-de-France.

Dans notre région, le nombre de cas de rougeole déclarés est en constante augmentation depuis 2017. Ainsi, 88 cas ont été déclarés du 1^{er} janvier 2019 au 7 avril 2019 contre 52 en 2018 pour la même période.

La situation est probablement imputable à l'insuffisance de la couverture vaccinale de la population, en particulier concernant les jeunes et les adultes.

Il convient aujourd'hui de porter nos efforts dans deux directions. D'une part, nous devons prévoir dès à présent les mesures nécessaires à circonscrire la diffusion autour d'un cas : c'est le sens des instructions de la Direction Générale de la Santé, qui ont été transmises à mes services.

Mais ces éléments régionaux confirment aussi, à ce stade, la nécessité, affirmée à plusieurs reprises par la Ministre des Solidarités et de la Santé et par Santé Publique France, de déployer une politique volontariste en matière de vaccination contre la rougeole en direction des populations ainsi que des professionnels de santé. Les données qui viennent d'être publiées par Santé Publique France, et que je me permets de vous transmettre ci-joint, montrent en effet que, malgré d'importants progrès liés à l'extension de l'obligation vaccinale, le taux de couverture en Ile-de-France est loin du seuil considéré par l'Organisation Mondiale de la Santé comme permettant une prévention efficace de l'épidémie.

Le rôle des collectivités et des élus est, ici, décisif.

Le contexte actuel de mobilisation me conduit donc à solliciter votre appui à la fois pour assurer le relais de la communication engagée par l'Agence et pour favoriser la réalisation des actions de promotion de la vaccination contre la rougeole.

La semaine Européenne de la Vaccination (SEV) a lieu actuellement, et se prolonge jusqu'au 30 avril 2019 : elle constitue un premier temps fort. J'ai souhaité que l'ensemble des acteurs publics prolongent et amplifient leur engagement au-delà de cette date, en renforçant sur plusieurs semaines la communication sur les vaccinations, en particulier contre la rougeole.

A cet égard, je vous invite à relayer, sur vos différents médias, le message principal suivant : « *Contre la rougeole, la seule protection c'est la vaccination* ».

Le site de l'ARS présente également plusieurs outils utilisables (infographie, vidéo...) via le lien suivant :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/recrudescence-des-cas-de-rougeole-une-solution-la-vaccination>

Des outils de communication adaptés et élaborés par santé publique France sont à disposition via le lien suivant :

<http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/resultatsTPSP.asp>

Enfin, et comme vous le savez, les délégations départementales de l'ARS Ile-de-France sont en permanence disponibles pour soutenir vos équipes et évoquer les possibles collaborations. Je vous serais reconnaissant de leur faire connaître les initiatives que vous seriez amené à prendre sur cet important sujet de santé publique.

Sachant pouvoir compter sur votre participation et vous en remerciant dès à présent, je vous prie d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
d'Ile-de-France


Aurélien ROUSSEAU